



BOURG-DES-COMPTES

Le mag

131

Magazine municipal

Octobre 2022

PORTRAITS, *en paysage*



2

ÊTRE ATSEM, C'EST QUOI ?

12

LA RENTRÉE DES CLASSES

19

PORTRAITS EN PAYSAGE



www.bourguesdescomptes.fr



Pêche
au float tube
sur la Vilaine

Le mag

de Bourg-des-Comptes
Magazine édité par la mairie



Directeur de la publication :
Christian LEPRÊTRE, maire
Conseiller, délégué à la Communication :
Franck SEROUX
Réalisation et coordination :
Stéphanie BOUCHER
Contact : Stéphanie BOUCHER
02 99 05 62 62
Mail : urbacom@bourgdescomptes.com

Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photo de couverture © Louise QUIGNON
Photos du Mag © Joseph BLANDIN, Samuel GALBRUN,
Kevin LEBON, les agents de la commune, les associations,
les artisans et commerçants, Pixabay

Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessine
Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées

- 2 À votre service
- 5 L'Agora
- 6 Les décisions du conseil
- 8 Parole d'élus
- 10 Acteurs économiques
- 12 Générations
- 18 Actus
- 23 Nature & nous
- 25 Tourisme
- 26 Associations
- 29 Numéros utiles

*Deux nouvelles
associations*
à découvrir

page 26

*Encore
trop de déchets
sauvages*
Randonnée écocitoyenne

page 23

et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag

**SUIVEZ
TOUTE L'ACTU**

www.bourgdescomptes.fr
et les réseaux
sociaux



Chères Bourgcomptoises et chers Bourgcomptois,

Tout d'abord je souhaite à toutes et tous, élèves, enseignants, associations sportives et culturelles une très belle rentrée.

Cette rentrée s'annonce sous un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. La mise en place par le gouvernement d'un bouclier tarifaire pour freiner la hausse des énergies, donnera un peu de souffle aux particuliers. Malheureusement, il ne s'applique pas aux collectivités et nos factures d'énergie (gaz, électricité, fioul, essence) vont donc augmenter considérablement. Avec des prix multipliés par 2.6 pour l'électricité et 2.4 pour le gaz, l'impact sur le budget 2023, estimé à 157 700 €, ne sera pas neutre.

Dans le cadre de la préparation du budget 2022, nous avons anticipé cette situation, mais pas une hausse de cette envergure. Il nous faudra donc faire des choix et modifier notre budget pour faire face à ces dépenses imprévues. J'en profite pour m'adresser aux utilisateurs de nos salles, afin d'adopter dès aujourd'hui, les bonnes pratiques pour limiter au maximum la consommation d'énergie (éclairage et chauffage).

Par ailleurs, nous avons décidé de réduire les plages de l'éclairage public, les illuminations de Noël seront aussi moins étendues et installées pour une durée plus courte.



Il est difficile, dans ce contexte, d'avoir une vision sereine sur l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en est impacté et les aléas climatiques vécus dans notre pays cet été fragilisent notre quotidien. Pourtant, la municipalité continue à s'investir pour le bien-être de tous. Cette année, nous avons pu nous retrouver autour de belles manifestations comme le cinéma en plein air, le feu d'artifice pour le 14 juillet, *À dimanche sur le canal...* autant de moments de convivialité partagés en famille ou entre amis. Peut-être avez-vous découvert les joies de la navigation sur la Vilaine à bord d'un canoë cet été ?

Un autre sujet irritant et coûteux, celui des incivilités. Notre commune, comme malheureusement certains d'entre vous, les subissent depuis plusieurs années. Les plaintes en mairie et gendarmerie l'attestent mais ne suffisent pas à les stopper. Cet été, nous avons mis en place des caméras de vidéosurveillance sur les toits de la médiathèque et de l'école des Rondines. Elles ne remplacent pas « le gendarme », mais sont là pour dissuader en contribuant également à la sécurité des personnes.

Le 3 septembre dernier, le forum des associations a été une autre occasion de se retrouver dans la salle des sports nouvellement nommée « salle Auguste Robert ». Ce forum, qui marque le début de la saison 2022-2023, s'est terminé par un verre de l'amitié dans la « salle René Richard ». Cette année, nous avons souhaité y associer les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de la commune. Enfin, ce même 3 septembre a eu lieu la cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants et nouveau-nés. Pour l'occasion, les heureux parents se sont vus offrir un arbre albizia qu'ils auront plaisir, je l'espère, à planter à la Sainte-Catherine.

Bonne rentrée à tous

et à bientôt

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE

Qui fait quoi À L'ÉCOLE DES RONDINES ?

Depuis la rentrée des classes, vous leur confiez vos enfants. Mais qui sont les agents municipaux qui accueillent vos enfants tout au long de la journée ?
Quelles sont leurs missions ?

Ce métier a connu de belles évolutions au cours des dernières années, l'Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM) est un réel appui pour les professeurs des écoles.
Les quatre agents qui interviennent à l'école publique des Rondines se confient sur leur métier...

Être ATSEM, c'est « aider les enfants à grandir » - Vu par les ATSEM



Laurence
GOUELLO

Après plus de 20 ans dans le domaine de la comptabilité, Laurence a découvert le métier d'ATSEM en 2005, grâce à ses enfants, alors en maternelle. Après avoir obtenu un CAP Petite enfance et le concours d'ATSEM en 2007, elle est embauchée en 2008 sur la commune.

Ce changement de cap, Laurence ne le regrette pas « *malgré une perte de salaire, j'ai gagné en qualité de vie, avec un métier basé sur l'humain et non sur des objectifs et qui m'a permis de consacrer du temps à mes propres enfants* ». Laurence intervient dans la classe « toute petite section et petite section (TPS/PS) » aux côtés de Mme MORANDEAU. Elle l'assiste dans l'encadrement des enfants.

« *J'apprécie le niveau de PS car on voit vraiment les enfants devenir des « élèves » au fil de l'année scolaire. Plus encore que les apprentissages, ils doivent intégrer les règles de la collectivité, on les aide à progresser en langage et en autonomie. J'aime me sentir utile dans ce rôle.* »



Elisabeth
HUGUET

Rien ne prédestinait Elisabeth à ce métier. Au début de sa carrière, elle était tapissier d'ameublement ! C'est suite à la mutation professionnelle de son mari en Bretagne, qu'Elisabeth a concrétisé son envie de travailler aux côtés des enfants. Une place d'ATSEM se libérait sur la commune, c'est donc tout naturellement qu'elle a postulé.
« *Douze ans après, je suis toujours aussi motivée !* »

Aider les enfants à grandir tout en respectant le rythme de chacun rend ce travail très intéressant !

« *Chaque matin, j'ai le plaisir d'accueillir et d'échanger avec les parents, les renseigner, les rassurer, leur transmettre de la bonne humeur me paraît fondamental pour aborder une belle journée.* »

Elle apprécie également le travail collaboratif avec l'enseignante, Mme DENIEUL ; la complicité dans la préparation des ateliers est importante dans ce métier.

« *Mais ce qui m'anime le plus chaque jour, c'est de mener une activité artistique avec un petit groupe d'enfants, voir dans leurs yeux la satisfaction d'un travail réussi.* »



Blandine
COLIN

Arrivée en 2004 sur le poste d'ATSEM en petite section à l'école publique, Blandine travaille aujourd'hui auprès d'enfants de moyenne et grande section. Elle seconde Mme BOSSARD « *J'assure la sécurité et l'hygiène des enfants, tout en accueillant et animant leurs moments* ».



Carole
LERONDEL

Carole a passé de nombreuses années en itinérance pour suivre son mari. Après quelques années passées à Berlin, retour en France à Lyon. À cette période, Carole a occupé pendant plusieurs années un poste d'agent de service technique dans une maternité. À la naissance de ses triplés, elle entame un congé parental de 6 ans. À son arrivée en Bretagne, il y a 25 ans, elle allie vie familiale et vie professionnelle en devenant assistante maternelle pendant 10 ans.

Depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, Carole travaille pour la commune, au début pour assurer l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire puis au service ; elle est également employée par *Léo Lagrange* pour l'accueil des enfants au centre de loisirs et au périscolaire. Elle rejoint l'équipe des ATSEM il y a 5 ans, elle travaille aujourd'hui avec Mme HADJAR, Directrice de l'école publique et Mme LÉPICIER (lors de décharge) auprès des enfants de moyenne et grande section.

Elle ne cache pas son enthousiasme « *pouvoir être présente pour l'enfant, répondre à ses besoins, ses peines, ses joies. Le voir arriver le matin et raconter son week-end avec sa famille* ».

Elle souligne que le métier a beaucoup évolué. Avec les institutrices « *c'est un vrai un travail d'équipe, dans un seul but : l'évolution et le bien-être de l'enfant* ». En résumé, « *les voir grandir et les retrouver quelques années plus tard fait le bonheur de ce métier* ».

Le rôle des ATSEM - Vu par l'équipe pédagogique de l'école des Rondines

La directrice et ses collègues de maternelle soulignent l'importance de la coopération avec les agents territoriaux. Le binôme enseignante/ATSEM est essentiel au bon fonctionnement de la classe et la complémentarité des missions de chacune concourent au bon développement de l'enfant et à la réussite des élèves. Les compétences des ATSEM contribuent pleinement à leur bien-être et à la mise en œuvre des activités pédagogiques dans la classe. Leur rôle est primordial au quotidien.

L'équipe des ATSEM
de Bourg-des-Comptes



aider
les enfants
à grandir

LÉONA PIEL, *interview*

Cette jeune femme pétillante de 21 ans est venue renforcer l'équipe administrative à la mairie depuis le début d'année.

Le mag : Quel est votre parcours ?

Léona P. : Mon parcours scolaire a connu quelques détours... Après l'obtention d'un Bac pro Animalerie à Rennes, j'ai opté pour un nouveau secteur totalement différent en préparant un BTS Développement animation des territoires ruraux à Fougères. Mon BTS en poche, je me suis spécialisée en urbanisme par une licence pro Métiers de l'administration territoriale à l'université Rennes 2.

Le mag : Pourquoi avez-vous choisi d'intégrer la commune de Bourg-des-Comptes ?

Léona P. : Je suis originaire de Dol-de-Bretagne et, dans le cadre de mes études à Rennes, j'habitais à Crevin. Je connaissais déjà la commune, je suis vite tombée sous le charme de Bourg-des-Comptes, tout particulièrement du site de La Courbe. En novembre 2020, dans le cadre de ma formation, le Centre de gestion qui était partenaire avec Rennes 2, a proposé ma candidature à la mairie pour un stage échelonné sur plusieurs mois. C'était une période particulière avec les conditions de travail inédites du fait de la crise sanitaire. J'ai ensuite assuré des remplacements en missions temporaires de juillet 2021 à février 2022. À cette période, la commune avait besoin de renforcer son équipe administrative, notamment en urbanisme, c'était une vraie opportunité pour moi, je n'ai pas hésité à proposer ma candidature : le poste répondait aux missions que j'exerçais déjà depuis plusieurs mois.

Le mag : Quelles sont vos missions au sein de l'équipe administrative ?

Léona P. : Je suis assistante administrative, je travaille dans différents domaines, j'assure le suivi du conseil municipal et la préparation des délibérations (mise en page, transmission en Préfecture...) ; en urbanisme, je suis l'interlocutrice privilégiée pour les renseignements de premier niveau, je gère l'intégralité du suivi administratif des autorisations d'urbanisme. J'interviens également dans le domaine de la communication, notamment dans la mise à jour des réseaux sociaux, je centralise les infos pour l'Écho Bourgcomptois. J'assure aussi l'accueil en cas de besoin. J'apprécie la polyvalence de mon poste, j'aime le contact avec les gens, on ne s'ennuie jamais ! L'équipe est bienveillante, il y a une bonne cohésion, j'aime particulièrement la dimension humaine de Bourg-des-Comptes. Actuellement je suis stagiaire de la fonction publique territoriale, j'espère être titularisée en 2023.

Le mag : Quelle est votre projection pour demain ?

Léona P. : Mes missions me conviennent très bien aujourd'hui, j'ai encore de nombreuses choses à apprendre... J'aimerais continuer à me spécialiser dans le domaine de l'urbanisme et garder aussi un lien avec la communication. La polyvalence me convient parfaitement, on ne se lasse pas. À Bourg-des-Comptes, pas un jour ne se ressemble...



Très bien accueillie par l'équipe et les élus à mon arrivée sur la commune, quand un remplacement a été demandé, je n'ai pas hésité !

INFO
recrutement

Afin de renforcer son équipe, la commune recherche, pour l'année scolaire 2022-2023, en emploi contractuel, sur le temps méridien (entre 12h et 14h), des personnes intéressées pour effectuer des remplacements ponctuellement dans l'année, en fonction des besoins et des disponibilités des candidats.

Candidatures à déposer à l'accueil de la mairie

ou à envoyer par mail à : dga@bourgdescomptes.com

Abacadabra!

Temps fort du réseau des médiathèques.
Du 1^{er} octobre au 5 novembre

MAGIE, SORCELLERIE OU CROYANCES ! ORIGINES ET INFLUENCES

Conférence : Vendredi 21 octobre - 20h

Après une présentation générale de « la magie et de la sorcellerie », Louis BOCQUENET, psychologue et Léon BONBOIS vous proposeront une réflexion plus philosophique sur : le rapport entre la réalité et l'illusionnisme, comment nos croyances influent sur notre personnalité et font la personne que nous sommes...

SOIRÉE HARRY POTTER

Vendredi 28 octobre de 18h30 à 22h, à partir de 8 ans

Lors de cette soirée vous pourrez participer à un grand quizz interactif entre les maisons : Gryffondor, Serpentard, Poufsouffle et Serdaigle. Des jeux sur console vidéo et des jeux de sociétés seront à votre disposition. Les grands livres Pop-up de *Poudlard* et du *Chemin de Traverse* seront à découvrir.

Déguisement
conseillé !



LES ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE

Berceau des mots Samedi : 10h15 à 11h15

Une séance de lecture avec Karine RAMASSEUL pour les 0 - 3 ans.
12 novembre, 10 décembre et 21 janvier 2023.

Le rendez-vous du livre Vendredi : 20h

Échanges et discussions autour des livres lus et aimés par les participants de cette soirée.
2 décembre et 27 janvier 2022.

Berceau des sons Mercredi : 10h45 à 11h30

Une séance d'éveil musical en duo avec Carole BREVET de Musicole et Karine RAMASSEUL pour les 0 - 3 ans.
30 novembre, 4 janvier et 8 février.

L'aire des livres Mercredi : 10h15

Lectures pour les 4 ans et plus
16 novembre, 14 décembre et 18 janvier.

La nuit de la lecture 20 janvier 2023 : 20h

Mme Laurence LETACONNOUX, habitante de la commune partagera des extraits de son recueil de poèmes « *Quelques pas dans une vie* ».

LES ANIMATIONS MULTIMÉDIAS

Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenu-e-s !

- ◆ 25 nov. : 20h / 22h,
- ◆ 6 janvier : 17h / 19h
- ◆ 3 février : 20h / 22h.

LES SAMEDIS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE

Samedi 22 octobre (à 10h et 11h - durée : 1 heure)
Maintenir son smartphone en bonne santé

Samedi 19 novembre (10h à 11h)
Le bon coin : une bonne astuce pour Noël.

Samedi 3 décembre

- ◆ 10h à 11h : découverte de Canva, outil de design graphique en ligne.
- ◆ 11h à 12h : faire une carte de vœux ou un menu pour Noël.

LES ATELIERS GÉNÉALOGIE
animés par Gilles LEVIEL et Emmanuelle
reprennent
les vendredis de 17h à 19h
9 décembre, 20 janvier et 17 février.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ VA DÉMARRER à l'espace multimédia en janvier 2023. Surprise surprise !

Vous voulez vous connecter à un vrai serveur (comme un informaticien), modifier un jeu (comme un développeur), partager vos parties de jeu avec vos copains (comme un testeur).
Bienvenue dans le monde de SOKOTIC !

Vous avez entre 9 ans et 18 ans, pré-inscription auprès d'Emmanuelle 02 99 05 62 63 pour cette nouvelle activité ludique !

Toutes les animations se font sur inscription uniquement
L'Agora : 02 99 05 62 63
mediatheque@bourgdescomptes.com

CONSEILS MUNICIPAUX

7 juin et 5 juillet 2022

Extraits des principales décisions

Service public d'assainissement collectif

Choix du mode de gestion

La commune dispose de la compétence « assainissement collectif ». Le service est actuellement assuré par la société STGS dans le cadre d'une délégation de service qui arrivera à échéance le 31 décembre 2022. Il est donc nécessaire de décider du choix du mode de gestion du service à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le principe d'un contrat de concession de type délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement (y compris le traitement et la collecte), à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de 12 ans, ainsi que le lancement de la procédure de consultation conformément aux dispositions du Code de la commande publique en vigueur et aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Convention

avec la société SAS Agri-Bioénergies

pour l'aménagement de la voie communale n° 34

Un permis de construire a été accordé le 1^{er} décembre 2021 à la SAS Agri-Bioénergies pour la réalisation d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Lande de Vaugouët » à Bourg-des-Comptes. Ce projet fait également l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2021 portant enregistrement de la demande présentée par la SAS Agri-Bioénergies au titre des installations classées pour la Protection de l'environnement.

Dans le cadre de son activité de méthanisation, la SAS Agri-Bioénergies aura la nécessité de créer son entrée et sa sortie sur la voie communale (VC) n° 34 pour l'accessibilité de son site. Compte tenu des charges transportées et des fréquences de passages des engins, notamment agricoles, mais aussi de la sécurité des usagers de la voie communale, elle va contribuer à l'augmentation des dégradations de la chaussée ce qui nécessite le réaménagement de la voie communale.

Pour des raisons de coordination et de domanialité, la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de remise en état et de dévoiement de la chaussée de la VC n° 34, ainsi que de la création de l'accès à la future unité de méthanisation sera assurée par la commune.

Un projet de convention a été établi afin de permettre la participation financière de la SAS Agri-Bioénergies à ces travaux. Cette participation interviendra sur la base du coût réel de l'opération.

À l'issue d'un vote à bulletin secret dont, les résultats sont les suivants (votants : 20. 18 voix pour et 2 voix contre) le conseil municipal décide à la majorité d'accepter cette convention avec la SAS Agri-Bioénergies et autorise le Maire à procéder à sa signature.

Gestion et exploitation

des structures Enfance-Jeunesse

Choix du concessionnaire

Par délibération en date du 31 août 2021, modifiée par délibération du 23 novembre 2021, le conseil municipal a décidé d'approuver le principe d'un contrat de concession de type délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des structures Enfance-Jeunesse sur la base d'un contrat d'une durée de 5 années soit de base : un accueil périscolaire, un accueil de loisirs sans hébergement et en option un espace jeunes.

Au terme de la procédure de consultation, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le choix d'attribuer la concession de service public pour la gestion et l'exploitation des structures Enfance-Jeunesse à l'UFCV - Union française des centres de vacances - avec l'option jeunesse incluse, et autorise le Maire à signer le contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de ces structures pour une durée de 5 ans à compter du 6 juillet 2022.

Lotissement commercial de la Janaie

Cession de terrain à l'ADMR

Par délibération en date du 27 août 2015, le conseil municipal a accepté la vente à l'ADMR du canton de Guichen d'un terrain sur la zone commerciale de la Janaie pour y implanter ses locaux d'activité. L'ADMR souhaiterait aujourd'hui acquérir une partie de la parcelle jouxtant sa propriété pour la construction d'une chambre froide et de locaux pour son personnel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente à l'ADMR du canton de Guichen d'une parcelle, de 415 m² pour une valeur de 7 885 € HT et donne pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Guillaume JOUIN, notaire à Bruz.

Dispositif d'aide pour favoriser l'accès des jeunes de la commune aux activités sportives ou culturelles

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux activités sportives et culturelles, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la mise en place d'un dispositif d'aide sur les bases suivantes :

Montant de l'aide : 50 € par jeune

Bénéficiaires :

- ◆ jeunes de moins de 18 ans (au 31 décembre de l'année en cours) bourgcomptoises pratiquant une activité sportive ou culturelle sur la commune ;
- ◆ familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 799.99 € (même tranche de quotient familial que pour le tarif à 1 € s'agissant de la restauration scolaire).

Une seule aide par jeune.

Conditions d'attribution : aide attribuée en complément des diverses autres aides éventuellement allouées par d'autres organismes (coupons sport, comités d'entreprise, etc.)

Dossier à déposer en mairie, sur présentation des justificatifs suivants :

- ◆ justificatif du quotient familial (CAF, MSA ou avis d'imposition de l'année N-1) ;
- ◆ pièce d'identité ;
- ◆ justificatif de domicile ;
- ◆ justificatif de l'adhésion à une association pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle sur la commune ;
- ◆ relevé d'identité bancaire.

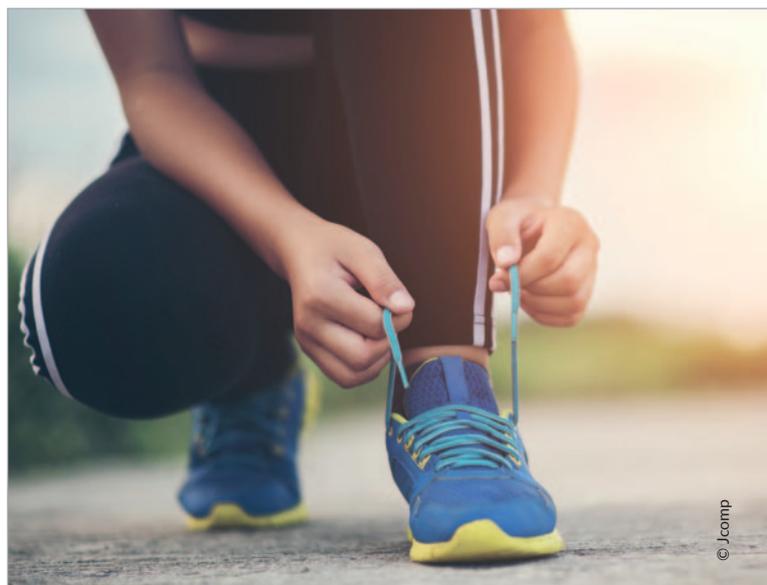
L'aide sera versée aux familles à réception d'un dossier complet (fourniture de l'ensemble des justificatifs demandés).

Modification des règles de publication des actes des collectivités

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, complétée du décret n° 2021-1311, vient modifier en profondeur les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités. Pour rappel, les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont portés à la connaissance du public (publicité ou notification) et après transmission au contrôle de légalité.

Depuis le 1^{er} juillet, la publicité des actes des communes de plus de 3 500 habitants est exclusivement assurée sous forme électronique, sur le site de la commune. Pour les communes de moins de 3 500 habitants, les modalités de cette publicité doivent être choisies et fixées par délibération.

Le conseil municipal décide à la majorité (un vote contre) d'adopter la publication sous forme électronique. Cette publication interviendra sur le site Internet de la commune.



**RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS VERBAUX**
des conseils municipaux
sur www.bourgdescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



Les délibérations sont également consultables sur le site Internet

BOURG-DES-COMPTES *autrement*



Le Pays des Vallons de Vilaine est souvent perçu comme un étage supplémentaire dans ce qu'on nomme parfois avec une pointe d'ironie « le millefeuille territorial ». Bien que son rôle soit parfois flou, c'est un espace indispensable de coopération territoriale permettant une mutualisation des moyens sur l'aménagement du territoire (dès 1995) et le développement durable (à partir de 1999).

Sans remonter aux origines organisationnelles de la France, il est toujours utile de savoir que les « Pays » sont issus du grand débat national pour l'aménagement du territoire lancé en 1993 ; que ce n'est pas une collectivité territoriale ni même un canton ; que sa forme juridique peut varier d'un territoire à l'autre (Syndicat mixte, association ou groupement d'intérêt public...) ; que son financement provient de tout un tas d'organismes différents (communautés de communes, département, régions, Europe...) et que certains territoires décident même de s'en passer...

Le Pays des Vallons de Vilaine est le regroupement de Vallons de Haute Bretagne communauté (VHBC) et Bretagne Porte de Loire communauté (BPLC). Il réunit donc près de 77 000 habitants issus de 38 communes sur plus de 967 km². Deux élus de Bourg-des-Comptes y siègent : M. le Maire et moi-même.

Le Pays gère le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui est un document de planification stratégique à long terme (20 ans) chargé d'intégrer les documents de planification d'échelle supérieure (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET...). Le SCoT a donc pour objectif d'intégrer les différentes lois d'aménagement promulguées par le gouvernement afin de permettre aux communes de ne se référer juridiquement qu'à lui.

Il peut également prendre tout ou partie des tâches de la commune notamment en ce qui concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme opérationnels (service d'Application du droit des sols ou ADS).

Le Pays gère aussi le Conseil de développement qui est constitué de membres bénévoles issus de la société civile (représentants d'associations, d'entreprises...) qui s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales comme par exemple sur le plan de mobilité ou sur l'offre de services adaptés aux seniors.

La mission du Pays ne s'arrête pas là puisque la transition énergétique est depuis longtemps une de ses préoccupations principales en conseillant pour toutes les démarches liées à la rénovation des bâtiments (Espace Renov'habitat pour les particuliers ou Conseil en énergie partagé pour les collectivités).

Il est également chargé du Plan climat (PCAET) qui constitue le document structurant l'action publique locale pour la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique. Il fixe notamment des objectifs chiffrés en termes de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre par secteur, ou de production d'énergie renouvelable.

Le Pays des Vallons de Vilaine a permis de déployer plus de 2,1 millions d'euros sur des projets tels que les mobilités durables (achat de véhicules et vélos électriques), la sensibilisation citoyenne, les énergies renouvelables, la rénovation de logements sociaux ou encore la rénovation du patrimoine public. Globalement, la mobilisation de ces aides représente environ 30 € / habitant.

Alexis ADRIEN,
Conseiller municipal, élu au Pays des Vallons de Vilaine

Vos questions et propositions seront les bienvenues
par mail : bdc.autrement@gmail.com
ou via notre page facebook :
Bourg-des-Comptes Autrement



Voie lactée
Ponton de La Courbe
Bourg-des-Comptes
© Kevin LEBON

LUCIE MARTIN,

coach en organisation

Lucie MARTIN a fondé **Esprit Libre** en janvier 2022 après une carrière d'assistante sociale. Elle s'est formée au home-organising en 2021 et est membre de la FFPO (Fédération francophone des professionnels de l'organisation).

Elle accompagne les particuliers sur la voie de l'allègement grâce au tri et au désencombrement de leur habitat. Elle les aide à créer un environnement harmonieux et fonctionnel, ainsi qu'à mettre en place une organisation qui leur simplifie la vie !



**Appel découverte
gratuit et sans engagement !**
06 14 15 96 56
Mail : espritlibrebylucie@gmail.com
www.esprit-libre-by-lucie.com



NINON BODIN,

*propose des cours de chant
et du coaching vocal*

Évoluant dans le répertoire des musiques actuelles, Ninon enseigne le chant à domicile et à son domicile, en individuel et collectif. Les cours s'adressent à des chanteurs et chanteuses de tout niveau et de tout âge.

Elle propose également des ateliers de coaching vocal, chanté ou parlé, en préparation à des oraux ou pour vous apprendre à utiliser beaucoup votre voix sans l'abîmer.



06 30 16 07 21
Mail : ninon.bodin.musique@gmail.com
ninonbodin.wordpress.com

MARIE-FRANÇOISE CHARTIER-DETOMA,

crée MDKO Design Interior

Avec MDKO, votre intérieur est à portée de main ! Du coaching déco à l'optimisation de l'espace, chaque projet sera personnalisé selon vos besoins. « Avoir un intérieur à son image est pour moi une excellente méthode pour se sentir bien. J'aspire à donner aux personnes leur bien-être au quotidien » indique Marie-Françoise.

N'hésitez pas à lui faire part de vos idées (même les plus folles !). Elle prendra le temps d'approfondir et de réfléchir à la meilleure façon de rendre votre intérieur harmonieux et fonctionnel.



06 19 33 22 33
Mail : mfdchar@gmail.com
www.mdkodesigninterior.com



ÉLODIE DANIEL

*facilitatrice graphique
et formatrice*

Et si des feutres pouvaient changer nos réunions, présentations, formations ?

Passionnée par les schémas, Elodie DANIEL structure visuellement les idées pour faciliter la compréhension, la participation et la mémorisation.

Imaginez un grand placard avec toutes vos idées en vrac. Elle les organise par catégorie dans des tiroirs en associant un mot clé à un dessin simple qu'on appelle pictogramme.

Si elle propose des traductions visuelles en direct lors de réunions, séminaires, présentations... pour des entreprises, associations ou collectivités, elle accompagne aussi les projets collectifs par le dessin et elle forme toutes personnes qui souhaitent apprendre à représenter visuellement une idée et structurer graphiquement un contenu (prise de notes, supports de présentation, outils de formations...).



06 20 91 90 41
Mail : hello@elodidaniel.fr
www.elodidaniel.fr

QUOI DE NEUF *pour la rentrée des classes ?*

LE TEMPS MÉRIDIEN

L'été a été propice pour améliorer l'accueil des enfants durant le temps méridien au sein des deux écoles. De nombreux nouveaux jeux et fournitures ont été commandés afin de proposer de nouvelles activités tels que des jeux de société, des supports de dessins et coloriages, des ballons, des cerceaux, des élastiques, des frisbees, des chasubles et plots, un filet et des ballons de volley (école Notre-Dame). La médiathèque a fait don également de nouveaux livres qui seront renouvelés régulièrement pendant l'année.

À l'école des Rondines, la fermeture d'une classe a permis l'ouverture d'une salle dédiée au temps du midi pour les activités calmes (dessins, jeux de société, lecture...) pour l'année 2022-2023. Elle peut accueillir tous les midis jusqu'à 20 enfants volontaires. Ce nouvel espace est très apprécié des enfants et des encadrants. *Il est néanmoins nécessaire de préciser que la durée d'utilisation de cette salle dépendra chaque année des décisions de carte scolaire du rectorat.*



Salle du temps méridien

LA CANTINE À 1 €

Pour rappel, le conseil municipal a mis en place le dispositif « cantine à 1 € ». La tranche de quotient familial pour les familles pouvant en bénéficier a été élargie (inférieure ou égale à 799.99 €).

N'hésitez pas à vous renseigner et transmettre une attestation en mairie si vous êtes concernés.

PORTES OUVERTES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire ouvrira ses portes à l'ensemble des parents d'élèves **vendredi 18 novembre** entre 17h et 19h.

Vous pourrez visiter le bâtiment et échanger avec le responsable, Stéphane DESBOIS, l'élue à l'Enfance-Jeunesse, Christèle POTTIER ainsi qu'avec la diététicienne qui participe à la confection des menus, Margaux DINARD.

RÉOUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX DE LA COURBE

Les aires de jeux de la commune sont régulièrement contrôlées par un organisme de sécurité. Suite à leur dernier passage, certains éléments de l'aire de jeux de La Courbe ont dû être fermés le temps que des ajustements soient effectués afin d'améliorer la sécurité des jeux avant d'accueillir de nouveau les enfants. Ainsi, l'espace a pu rouvrir progressivement durant l'été après ajout de gravillons et de copeaux de bois.

Une maintenance a également été réalisée sur l'aire de jeux de Saint-Thomas.



L'ÉCOLE PUBLIQUE *des Rondines*



C'est sous le signe d'une rentrée en musique que les 250 élèves de l'école des Rondines ont repris gaiement le chemin de l'école. Ils sont répartis dans onze classes et accueillis par une équipe pédagogique constituée de douze enseignantes, quatre ATSEM et une AESH.

De nombreux projets pour ce début d'année : des séances de natation de la GS au CM1, le cross cantonal, un projet « percussions » avec Musicole et un projet « Totem » en élémentaire, des interventions sportives avec l'OCAS de Bain-de-Bretagne pour l'élémentaire et avec l'USEP pour la maternelle...

La directrice,
Sandrine HADJAR,
se tient à votre disposition.
Vous pouvez la contacter au
02 99 57 48 05 ou par mail :
ecole.0350148w@ac-rennes.fr
Les journées de décharge
de direction sont : jeudi et vendredi.



LA RENTRÉE à l'école *Notre-Dame*

L'école Notre-Dame accueille pour la rentrée scolaire 2022-2023, 120 élèves répartis en 5 classes :

TPS/PS/MS	TPS/GS/CP	CP/CE1
Marie-Laure BITAULD Isabelle JARRET (ASEM)	Julie MONGRUEL Céline LEGARREC (le mardi) Isabelle ROBIEU (ASEM)	Delphine PITOIS
CE2/CM1	CM1/CM2	L'équipe est complétée par Claire VAILLANT et Christine LE GUEVEL.
Virginie HÉLUARD	Camille JAMIER	

Les parents et les élèves ont été accueillis, le jeudi 1^{er} septembre dans la cour des élémentaires autour d'un café de rentrée organisé par l'APEL. Les projets favorisant le vivre ensemble et le faire ensemble seront menés tout au long de l'année. Les élèves de GS au CM2 ont débuté un projet musique avec Carole de l'école de musique de Guichen. Après 2 ans d'arrêt, les élèves de CE2 au CM2 vont de nouveau participer au cross cantonal.



L'école ouvrira ses portes
vendredi 18 novembre
entre 17h et 19h.

LA MISSION *Enfance-Jeunesse*

Depuis le 6 juillet, la commune de Bourg-des-Comptes a confié la gestion de la mission Enfance-Jeunesse à l'UFCV.

- ◆ **Pour toutes informations et nouvelles inscriptions en accueil de loisirs et accueil périscolaire,** vous pouvez rencontrer Sylvie MACÉ.
Pour inscrire votre enfant, vous devez remplir un dossier d'inscription (disponible à l'accueil de loisirs).
 Vous pouvez réaliser vos inscriptions pour les mercredis à venir via le portail familles (vous devez au préalable créer votre compte sur : <https://portail-familles.ufcv.fr/nord-ouest>).
- ◆ **Pour toutes informations et nouvelles inscriptions à l'Espace jeunes,** vous pouvez contacter Camille GÉRARD.
Pour participer aux activités de l'Espace jeunes, il suffit de remplir le dossier d'inscription (disponible à l'Espace jeunes).

Informations & contacts

- ◆ **accueil de loisirs et accueil périscolaire**
Sylvie MACÉ, coordinatrice Enfance
 2, rue de l'École
 Bourg-des-Comptes
 02 99 57 53 20 / 07 69 19 84 34
 Mail : sylvie.mace@ufcv.fr
- ◆ **Animation jeunesse**
Camille GÉRARD,
 animateur Jeunesse
 de Bourg-des-Comptes
 06 52 72 36 60
camille.gerard@ufcv.fr



L'ENFANCE

Zoom sur l'été : un été sportif chez les 6-12 ans ponctué de diverses initiations !

Sortie Kayak à Pont-Réan... Une belle journée sous le soleil et une découverte pour beaucoup d'enfants... Initiation sarbacane et pétéca, un sport ancestral brésilien qui mélange badminton, volley-ball et pelote basque ; initiation rugby et initiation judo animées par l'OCAS qui ont beaucoup plu aux enfants.

Atelier poterie avec le CPIE qui s'est déroulé sur le site de La Courbe en pleine nature.

Et une veillée qui a connu un vif succès avec plus de 15 enfants présents. *Ce temps privilégié entre enfants et animateurs est toujours aussi apprécié !*



Chez les plus jeunes, les animaux étaient à l'honneur.

La sortie à la *Ferme du monde* à Carentoir a permis aux enfants de faire une jolie balade en petit train et de rencontrer de nombreux animaux... L'atelier médiation animale, animé par une intervenante de Pléchéat, s'est déroulé en présence d'un chien, d'un chat, de deux cochons d'Inde et un lapin... Les enfants ont confectionné des brochettes de légumes pour nourrir tout ce petit monde !

L'été s'est clôturé par un spectacle : « *Lapin câlin et singe plein les méninges* », un recueil de trois contes d'animaux pour les plus petits, que les plus grands apprécient toujours... Trois histoires rythmées par des comptines jouées à la guitare et chantées.



LA JEUNESSE

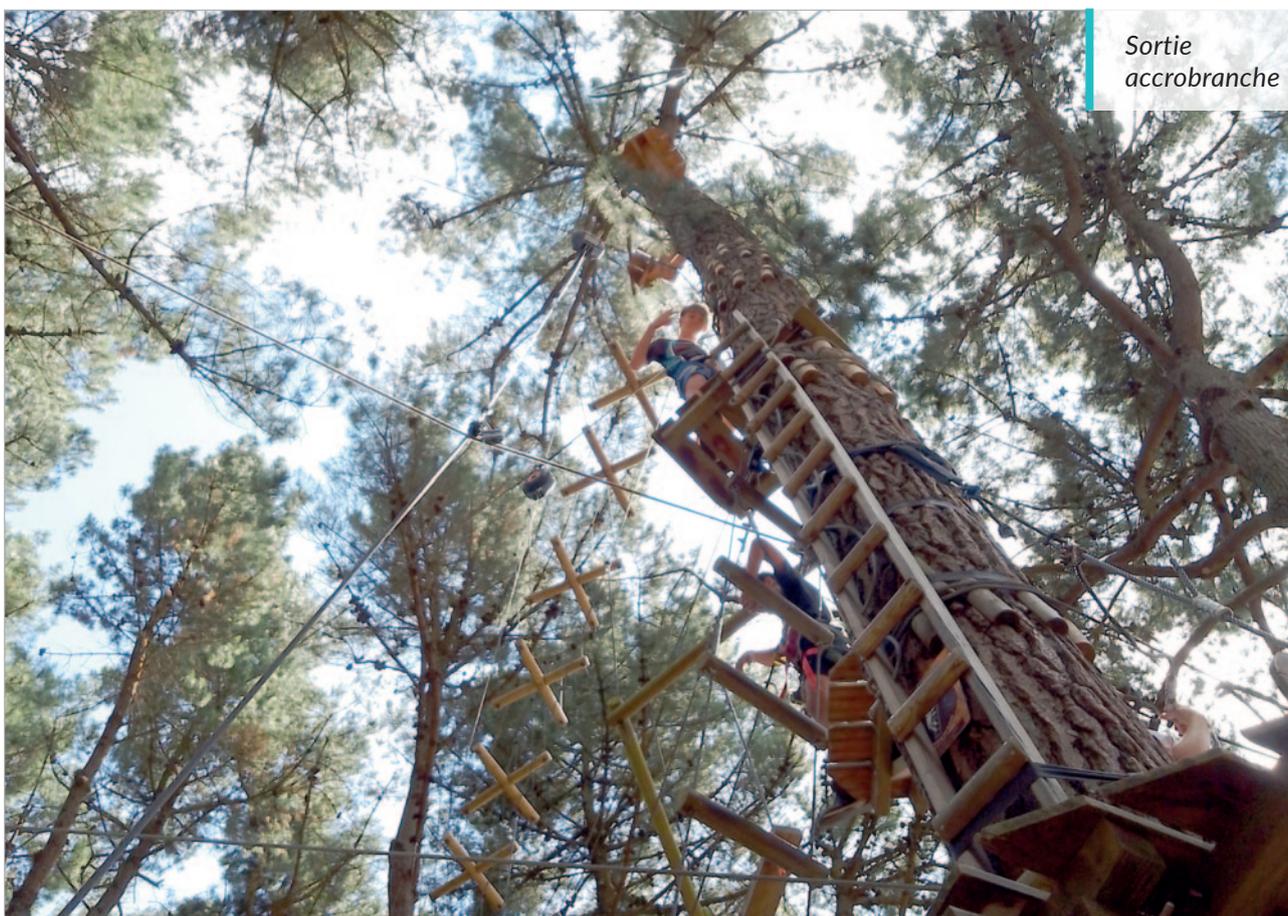
Zoom sur le mois de juillet : 29 jeunes inscrits en juillet dont 18 nouveaux.



Baucoup d'activités proposées dans le cadre des AJC et par l'animateur jeunesse de Bourg-des-Comptes dont :

- ◆ **une sortie accrobranche** à Rennes ;
- ◆ **une sortie au parc aquatique** « Atlantic toboggan » durant laquelle les jeunes ont pu profiter d'un toboggan géant, d'une piscine à vagues... ;
- ◆ **une journée « tout roule »** organisée à Bourg-des-Comptes pour s'initier à tout ce qui roule (roller disco, bubble soccer, quad...).

Et... la soirée nocturne à Guipry-Messac (pool party) qui a réuni vingt jeunes de la commune.



Sortie
accrobranche

Le repas DU CCAS

Le 10 juin dernier, les Bourgcomptoises âgées de plus de 75 ans et les résidents de l'EHPAD ont pu se retrouver lors du repas annuel du CCAS.

Ce dernier n'ayant pu avoir lieu depuis la crise sanitaire, c'était un réel plaisir de se retrouver pour partager ce moment convivial. Une centaine de personnes étaient présentes.

Ce fut l'occasion également pour tous de rencontrer physiquement les élus et bénévoles qui les appellent régulièrement depuis la pandémie. Le service a été assuré par les membres élus du CCAS, des bénévoles et les agents communaux dédiés aux affaires sociales.

Nous les remercions pour leur engagement et leur présence.

L'animation était orchestrée par Damien, pour la première fois, qui a fait chanter et danser l'assemblée pendant et après le repas, nous faisant découvrir de nombreux talents !

Les deux doyennes, Madame RIGAUD, 101 ans et Madame DESHOUX, 93 ans, ont été mises à l'honneur ainsi que Maryline LESAGE, agent d'accueil de l'EHPAD, pour la remercier et marquer son départ à la retraite.



Le repas du CCAS

LOGEMENTS *séniors*

La commune et le bailleur social Néotoa disposent de 9 logements (rue de la gare et passage du Tertre) à destination des séniors à Bourg-des-Comptes.

Un de ses logements est actuellement disponible rue de la gare : pavillon T3, construit en 2021, 68 m², loyer de 466 € (participation à la salle d'animation incluse).

L'accès à ces logements nécessite d'adhérer au projet de vie de la résidence qui a pour vocation de créer et maintenir du lien social.

Contact et information auprès de la mairie

02 99 05 62 62

Mail : mairie@bourgdescomptes.com

Si vous êtes intéressés par ce type de logement pour vous ou vos proches mais pas dans l'immédiat, vous pouvez également contacter la mairie pour vous inscrire sur une liste de contacts qui seront informés lorsqu'un prochain logement se libèrera.

LE PETIT DÉJEUNER *de l'amitié*

Vendredi 16 septembre, un petit déjeuner de l'amitié a eu lieu à la salle Anne de Bretagne (salle commune).

Ce petit déjeuner était organisé par l'équipe Néotoa : Julie FEUDÉ et Éric GUÉRET, coordinatrice et coordinateur de la vie sociale et par l'animatrice du foyer, Emmanuelle DANET.

Lors de cette rencontre (en plus des thés, cafés, jus de fruits et viennoiseries de circonstance), les représentants de Néotoa ont exposé leurs activités au sein de plusieurs autres résidences seniors. Ils ont présenté à Monsieur le Maire, Madame Nelly COTTAIS adjointe en charge des Affaires sociales, aux élus, à l'animatrice et aux résidents – la marque « Agaë » de Néotoa à laquelle est rattachée le Foyer Seniors de Bourg-des-Comptes. De nombreuses idées ont été échangées pour les animations, pour les rencontres inter-résidences, beaucoup de projets qui feront le bonheur des résidents. Histoire à suivre.



*Le p'tit déjeuner de l'amitié avec les résidents du Foyer Seniors
À gauche de M. le Maire : Mme FEUDÉ et M. GUÉRET*

LES PERMANENCES *sociales*

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, des aides diverses, de l'accessibilité, de l'accompagnement des aidants ou encore de l'isolement. *Vous pouvez les contacter aussi si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.*

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à venir à leur rencontre si vous en ressentez le besoin (déplacements possibles à domicile si contrainte).

Vous serez accueillis par des élus, qui seront là pour vous conseiller et vous accompagner vers les structures ou interlocuteurs adaptés si besoin.

**Accueil avec ou sans rendez-vous,
entre 14h et 16h.
02 99 05 62 62
Mail : mairie@bourgdescomptes.com**

Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 21 octobre
- ◆ Vendredi 4 novembre
- ◆ Vendredi 18 novembre
- ◆ Vendredi 2 décembre
- ◆ Vendredi 16 décembre
- ◆ Vendredi 6 janvier
- ◆ Vendredi 20 janvier

Focus sur LES TRAVAUX



AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE entre le lotissement de la Pierre Blanche et le centre-bourg

Lors de leur profession de foi, les élus s'étaient engagés à réaliser une voie douce entre le centre-bourg, le lotissement de la Pierre Blanche et les habitations sur la route de Poligné.

Dans un premier temps, la commission Voirie, Bâtiments et Travaux a étudié différents scénarios possibles pour cet aménagement en collaboration avec les riverains au cours de trois réunions publiques.

Stéphane ROBERT, adjoint en charge de la voirie déclare « *L'objectif était de réaliser un aménagement en dehors de l'emprise des routes de Poligné et de Bel Air, tout en prenant en compte la topographie du terrain et le bâti existant. Afin de sécuriser ce secteur, la vitesse a été réduite de 80 à 50 km/h en créant une zone agglomérée. Les différentes traversées sur la RD 47 ont été sécurisées par le marquage des passages piétons et l'aménagement de dispositifs de sécurité.* »

En accord avec la région Bretagne, les arrêts de cars scolaires situés rue de Bel Air ont été redéfinis et sécurisés.

Dans un second temps, la commission a rédigé l'appel d'offre sans faire appel à un bureau d'études extérieur : **une économie d'environ 10 % du montant du marché de travaux** qui était de 231 000 € TTC.

L'entreprise Colas a réalisé les travaux en début d'année 2022. Les services techniques de la commune sont intervenus pour terminer l'aménagement.

Cette section sera finalisée par la plantation de végétaux par les services techniques durant l'hiver 2022-2023.

La commission remercie l'implication de tous les riverains notamment aux réunions publiques et les propriétaires qui ont accepté de céder une partie de leur terrain pour permettre cet aménagement. Les remerciements s'adressent également au lotisseur Viabilis qui nous a autorisé à aménager une partie de la voie dans la partie boisée.



DÉCOUVERTE DE « PORTRAITS » *sur votre commune !.....*

Depuis l'inauguration du samedi 10 septembre vous pouvez découvrir au gré de vos déambulations cinq portraits (en couverture du mag) accompagnés d'un texte écrit et enregistré par Mesdames Annie ACARD, Roselyne HIPEAU, Marie-Annick LEMARCHAND ainsi que Messieurs Michel BACHELOT et Léon BONBOIS.



En couverture
du Mag

Cette action culturelle intitulée « Portraits en paysage » est la première achevée avec la compagnie *À corps Rompus*. Les communes de Bourg-des-Comptes, Saint-Senoux et Lassy ont été désignées résidence d'Artistes pour 2022/2023 par la communauté de communes des Vallons de Haute Bretagne, par conséquent d'autres projets verront le jour sur le territoire grâce à son soutien financier et celui du département.

Inauguration en présence de M. le Maire Christian LEPRÊTRE et M. Mickaël TANGUY, vice-président au Développement culturel de Vallons de Haute Bretagne communauté et des élus de Bourg-des-Comptes

UN BEAU WEEK-END

pour « Les journées du Patrimoine »

Pour bien commencer les festivités, une rencontre avec les protagonistes a été organisée à la médiathèque.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui se sont investies dans l'organisation de ces journées du Patrimoine : Michel BACHELOT, originaire de la commune et auteur d'un ouvrage intitulé « *Bourg-des-Comptes, son histoire* », René FRESNEAU, propriétaire de la chapelle des Bâteliers, Bénédicte TRUCHARD, propriétaire du Château du Boschet, Léon BONBOIS et les membres de la famille de Jean-Marie VALENTIN et d'Eugène AULNETTE.

Pendant ce week-end, vous avez eu le loisir de découvrir deux expositions de sculpteurs, l'une de Jean-Marie VALENTIN à l'église Notre-Dame de l'Assomption, l'autre d'Eugène AULNETTE à la médiathèque et de visiter trois sites : La chapelle des Bâteliers, l'église Notre-Dame de l'Assomption et le château du Boschet.

Vous avez manqué
cet évènement ?
Rendez-vous
en septembre
2024 !





ACCUEIL

des nouveaux Bourgcomptoïses et des nouveau-nés

L'ensemble des nouveaux Bourgcomptoïses et des nouveau-nés ont été conviés à un petit déjeuner d'accueil le samedi 3 septembre dernier à la salle des fêtes René Richard. Une soixantaine de personnes a répondu présent pour partager ce moment.

Après un mot d'accueil de Monsieur le Maire, l'assemblée a pu visionner deux films de présentation et de promotion de la commune et échanger avec les élus municipaux. Des arbres albizia ont été offerts à chaque nouveau-né présent.



Les nouveau-nés

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Cette année, 23 jeunes ont bénéficié du dispositif « Argent de poche » qui donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 18 ans (non révolus) d'effectuer des petits chantiers de proximité.

Une grande majorité d'entre eux ont été accueillis à la mairie le 1^{er} juillet 2022. Après un mot d'accueil du Maire, ils ont participé à un atelier organisé par Reunan GIRARD du service Animation jeunesse de Vallons de Haute Bretagne communauté sur la valorisation de l'expérience *Argent de poche* sur leur CV en vue de futures recherches de job d'été.

Les missions se sont déroulées cet été et les dernières seront réalisées pendant les vacances de la Toussaint au sein des différents services communaux (médiathèque, services techniques, école et salles communales, mairie).

L'ensemble des services ont salué l'implication et le sérieux des participants dont certains nous ont aussi fait des retours très positifs de leur expérience.



Comment s'inscrire en 2023 ?

Les jeunes intéressés pour participer remplissent et retournent en mairie un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives indiquées (seuls les dossiers complets pourront être retenus). *Le nombre de chantiers étant limité, une priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas déjà bénéficié du dispositif, aux plus âgés (qui ne pourront en bénéficier l'année suivante) et à ceux indiquant une large disponibilité.*

Le dossier d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la commune **dès le début d'année 2023**

LES SALLES DE LA COMMUNE *ont enfin un nom !.....*

Afin d'identifier clairement les différentes salles communales, la municipalité a lancé en début d'année une réflexion sur leur dénomination.

Les noms de salles ont été définis en fonction des activités qui y sont pratiquées, pour certains en lien avec la région Bretagne ou l'histoire de la commune.

Découvrez dès maintenant leurs nouveaux noms. Les panneaux permettant de les identifier vont être posés prochainement. Pour chaque panneau une couleur !

- ◆ **Salle des fêtes : salle René Richard**
(maire de 1971 à 2001 – Portrait à lire dans le Mag n° 130)
- ◆ **Salle des sports : salle Auguste Robert**
(créateur du club de football de Bourg-des-Comptes)
- ◆ **Salle multifonctions : salle Dojo** (en référence aux arts martiaux pratiqués dans cette salle)
- ◆ **Ancienne bibliothèque : salle Per Jackez Hélias**
(auteur de contes bretons)
- ◆ **Petite salle polyvalente côté rue de La Courbe : salle Comtesse de Ségur** (femme de lettres qui a séjourné à Bourg-des-Comptes)
- ◆ **Salle polyvalente coté parking de la mairie : salle Janine Charrat** (danseuse et chorégraphe)
- ◆ **Salle d'exposition : salle Jean Marie Valentin**
(sculpteur né à Bourg-des-Comptes)
- ◆ **Salle de la mairie à l'école des Rondines : salle Françoise Dolto** (pédiatre psychanalyste)
- ◆ **Salle commune du Foyer Séniors : salle Anne de Bretagne**

TOURNAGE D'UN FILM *sur la commune*

Le 18 mai dernier aux abords du lieu-dit l'Aubriais, a eu lieu le tournage d'une scène cinématographique de course poursuite sur la RD 47, nom du film « *Sur la branche* » avec, à l'affiche, Benoît POELVOORDE, Agnès JAOUÏ et Daphné PATRIKIA.

Pour l'occasion, une partie de la RD a été bloquée toute la journée. **Sortie nationale prévue en 2023.**



© Samuel GALBRUN

LE SDIS *Service départemental d'incendie et de secours*...

(voir également l'article du Mag n°129)

Les moyens en matériels

Le Centre d'incendie et de secours (CIS) de Bourg-des-Comptes est doté des véhicules suivants :

un véhicule de liaison, un camion citerne feux de forêt moyen, un véhicule de secours et d'assistance aux victimes, un véhicule tout usage, un camion citerne grande capacité et un bateau de reconnaissance et de sauvetage léger.

Le Centre d'incendie et de secours de Bourg-des-Comptes vient d'être doté d'un nouveau véhicule de lutte contre les incendies.



L'engin est flambant neuf, équipé des dernières technologies, équipements de sécurité et d'éclairage. Il inaugure une nouvelle génération de véhicules de lutte contre les incendies équipés de lance canon à l'avant d'une portée de plus de 30 mètres, ce qui permet d'attaquer certains feux sans exposer le personnel.

Ce véhicule représente pour le SDIS35 un investissement de 293 000 € et de 42 000 € pour le matériel l'équipant.

Après une phase de formation du personnel, ce véhicule est opérationnel depuis fin mars 2022.

Plus d'informations sur :

<https://sapeurs-pompiers35.fr/le-sdis-investit-dans-la-modernisation-de-ses-equipements-pour-garantir-la-meilleure-prise-en-charge-du-secours-a-la-population/>

Une activité opérationnelle variée

La présence à proximité des axes routiers Rennes-Nantes, Rennes-Redon et Guichen-Crevin a amené le CIS à intervenir sur 59 accidents de la circulation en 2021.

Avec la présence de nombreux étangs et cours d'eau sur le secteur, le CIS est amené à réaliser des interventions variées (noyade, véhicule à l'eau, bateau en détresse, animaux à l'eau ou crue, qui peut concerner une vingtaine de maisons le long de la Vilaine).



Dans les locaux avec des personnes d'astreinte



Adjudant
Benoît DAL NEGRO,
sapeur-pompier volontaire
depuis 13 ans



Caporal
Eva RISTOU,
sapeur-pompier volontaire
depuis 5 ans



Caporal
Camille GÉRARD,
sapeur-pompier volontaire
depuis 6 ans

« Mon rythme de travail me permet de bénéficier de temps afin de m'investir pour le centre de secours. Je suis responsable d'une équipe de garde et suis en charge du sport et des tests sportifs. Je suis également présent lors des journées d'accueil et de recrutement pour participer à la réalisation des tests sportifs des candidats. Je m'implique aussi dans la formation avec les autres sous-officiers et formateurs. Nous veillons à préparer au mieux les personnels avant de partir en formation et de la même manière pour les nouvelles recrues. Il y a beaucoup d'entraide entre nous, ce qui est source de motivation pour l'ensemble de l'équipe. »

« Le volontariat, c'est quelque chose que j'avais en tête depuis mes 18 ans. Depuis 25 ans les femmes sont présentes au CIS de Bourg-des-Comptes. J'occupe par ailleurs la fonction de référent habillement au sein du CIS afin de garantir le parfait état de nos Équipements de protection individuelle (EPI). Cette année j'ai été fortement sollicitée pour la diffusion de nouvelles tenues d'intervention auprès de mes collègues sapeurs-pompiers féminines du département qui s'est engagé à rendre l'activité de sapeur-pompier plus accessible aux femmes (nouvelles tenues adaptées, locaux avec vestiaires féminins...). »

« Je suis arrivé il y a 4 ans à Bourg-des-comptes. J'y ai découvert une activité opérationnelle assez riche en incendie et secours routier notamment. Mon activité professionnelle a des horaires atypiques, je peux être disponible même en journée. Je suis référent pharmacie, je gère les commandes de matériel et consommables pour l'activité de secourisme. J'ai souhaité enrichir mon expérience de volontaire en découvrant l'activité d'un centre mixte (CIS de Redon). J'espère à l'avenir passer la FAE (Formation d'adaptation à l'emploi) de Chef d'agrès. Environ un tiers de l'effectif part en formation chaque année. Cela crée une dynamique entre nous. »

LA RANDO *écocitoyenne*

Samedi 24 septembre 2022, pour la septième année consécutive, une trentaine de personnes a retroussé ses manches pour partir à la chasse aux déchets !

Un challenge écologique convivial !

Pour rappel : **1 seul mégot jeté = 500 L d'eau polluée** avec pas moins de 250 toxines !

Sylvie FONTAINE, Conseillère déléguée à l'Environnement et au Cadre de vie précise que grâce à cette mobilisation « nous avons pu épargner 2 045 m³ d'eau qui n'iront pas polluer la Vilaine. Ainsi, la station d'épuration n'aura pas à retraiter ces substances toxiques ».

Bilan de la collecte : un poids total de déchets ramassés de presque 41 kg !

Merci à celles et ceux qui se sont impliqués et ont participé,

Rendez-vous l'année prochaine en septembre pour une nouvelle mobilisation !



2020 : 504 g = 2 291 mégots

2022 : 950 g = 4 090 mégots



2020 : 7 kg

2022 : 8,5 kg

Déchets recyclables



2020 : 19,5 kg

2022 : 19 kg

Déchets résiduels



2020 : 7,5 kg

2022 : 14 kg

Verre

LA COMMUNE LAURÉATE

du Zéro phyto

Un engagement à la reconquête de la qualité des eaux en Bretagne.

Pour cette édition 2022, 73 communes ont été primées en Bretagne dont Bourg-des-Comptes. Le 30 juin dernier, la commune s'est vue remettre le trophée Zéro phyto par la région Bretagne au parc des expositions à Rennes. Ce prix encourage les collectivités à bannir définitivement l'usage des produits phytosanitaires dans leurs espaces verts, cimetière, terrains de sport.

Plus de 80 % des communes bretonnes sont engagées dans cette démarche exigeante et ambitieuse qui va au-delà du seuil fixé par la réglementation notamment par la loi Labbé : un défi sur un territoire particulièrement riche en eaux superficielles.

« Un grand bravo aux équipes des services techniques motivées par la démarche et qui ont parfaitement adhéré à ce projet. Nous n'avons plus le même résultat qu'avec la chimie, mais nous devons nous adapter, avoir un regard différent, plus écoresponsable. » déclare Sylvie FONTAINE.



Charlène POSSEL, agent des services techniques, entourée de M. le Maire et Sylvie FONTAINE

Vous avez des questions ? La plateforme phytosignal vous répond 0805 03 44 01 (gratuit) du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h <http://fredon.fr/bretagne/>



Bien dans son corps

PAR NATHALIE JOINIS-LEPHAY.....

Ce n'est pas parce qu'on n'a pas appris à cuisiner plus jeune, qu'il n'est pas temps de le faire. En plus c'est à la mode, les ateliers cuisine fleurissent un peu partout.

On constate qu'aujourd'hui de nombreuses personnes ont des intolérances alimentaires et doivent trouver des alternatives ou de nouvelles idées.

Prendre le temps de cuisiner, c'est se reconnecter à soi, c'est prendre conscience que notre façon de nous nourrir va impacter notre santé.

Il est important de connaître nos besoins un minimum. Par exemple, devenir végétarien ne veut pas dire manger que des légumes !

Vous pouvez choisir un mode de vie sain et une alimentation antioxydante et équilibrée pour aider votre organisme à se protéger lui-même.

Dans votre cuisine, pour vieillir durablement :

- ◆ ne choisissez pas de consommer trop d'aliments transformés chimiquement, désodorisés, raffinés, décolorés, parfumés...
- ◆ Allez faire le marché, choisissez des produits de saison provenant de producteurs fermiers locaux, qui ont des méthodes de culture et d'élevage les plus naturelles possibles ou biologiques car ces produits sont plus riches en nutriments essentiels et ils rassasient mieux.
- ◆ Prenez le temps d'apprécier les goûts, les couleurs et les odeurs.

Si on aime choisir ses aliments et faire la cuisine, on prend soin de soi et de ses proches.

Il faut voir ce moment comme convivial où chacun est heureux de se retrouver dans la cuisine puis autour de la table. On apprécie mieux ce que l'on a cuisiné soi-même « *c'est moi qui l'ai fait !* ».

Et puis si vous êtes seul·e, lancez des invitations à tour de rôle ou inscrivez-vous à des cours de cuisine.

N'oubliez pas qu'une assiette bien présentée, riche en couleurs et en parfums, consommée dans une ambiance calme et détendue à plus de chance de favoriser une bonne digestion qu'un plat fade, consommé à la hâte et dans le bruit.

Il est temps de se respecter et de faire des pauses essentielles dans ce monde où tout va trop vite. Alors, on met la main à la pâte !

Nathalie JOINIS LEPHAY

est naturopathe, diététicienne et nutritionniste.

Elle propose des consultations dans la commune.

Maison de santé

3, rue du Dr René-FRESNEAU

Consultation sur rendez-vous

06 07 52 18 37

www.nathalie-joinis-lephay.fr



© Nathalie JOINIS-LEPHAY

DES ACTIVITÉS *tout l'été !*

© Canoë-kayak club de Pont-Réan



Les vélos-nautiks,
les seuls en Bretagne

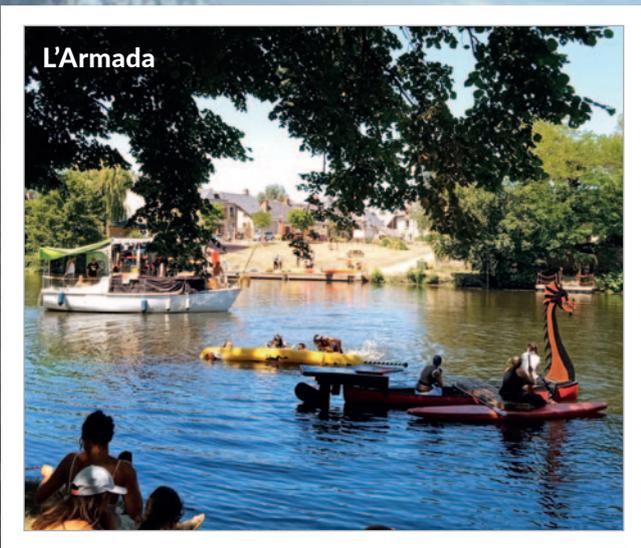
**Le canoë-kayak :
premier bilan de la 2^e édition !**

Pour cette deuxième édition, les visiteurs étaient au rendez-vous sur la place de La Courbe.

Une nouveauté cette année, les vélos nautiks, une première sur le territoire breton.

Une offre diversifiée, des moyens de paiements adaptés et une météo favorable ont largement contribué à l'augmentation de la fréquentation (+25% par rapport à l'année 2021).

Le paddle a rencontré également un franc succès notamment auprès des jeunes !



L'Armada



Ciné
en plein air

Retour en images
Été 2022



Canicross
Trophée régional
(Septembre)



Trail
du Tertre gris



À dimanche
sur le canal

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS *sur la commune !.....*

IL ÉTAIT UNE FOIS UN ZÈBRE

L'association créée en 2017 pour accompagner les enfants à haut potentiel intellectuel et leur famille, s'installe à Bourg-des-Comptes.

Le quotidien étant souvent source de questionnement, l'association a pour objectif de proposer des temps de rencontres familiales afin de prévenir l'isolement, libérer la parole et diminuer le sentiment de culpabilité.

L'équipe propose une conférence annuelle, des soirées d'échanges, et des après-midis ludiques en famille.

L'association tente d'accompagner chacun afin qu'il puisse trouver sa place tant dans la sphère privée que scolaire et sociale.

Mail : iletaitunefoisunzebre@gmail.com

 Il était une fois un zèbre



Isabelle SIMON, Isabelle LE BERT, présidente,
Emeline MOREL, Thierry FRASLIN.
Absentes : Delphine BOUGEARD, Virginie GAUTIER.



TEMPO TEMPO

Créée en juillet 2022, cette association a pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre l'apprentissage musical.

Chorale, guitare classique, acoustique et électrique, basse, batterie et piano sont d'ores et déjà assurés par Rafaël CRUZ et Olivier MANTELET.

L'association a cependant la volonté d'élargir son offre instrumentale et recherche actuellement des professeurs désireux de partager ses valeurs.

Ils proposeront dès début 2023 des stages de découverte ou d'approfondissement durant les vacances scolaires.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, pour toute demande d'information, n'hésitez pas à les contacter.

Tempo tempo!

06 68 59 08 09

Mail : contact@tempo-tempo.fr

www.tempo-tempo.fr

L'AMICALE LAIQUE

Qu'est-ce que le pommé ?

C'est une préparation à base de jus de pommes et pommes cuites pendant vingt-quatre heures au feu de bois dans une grande bassine en cuivre.

La vente des pots de pommé se fera les 29 octobre à Saint-Senoux à partir de 14h et 12 novembre au Sel-de-Bretagne à partir de 18h.

**Rendez-vous
pour les ramaougeries de pommé
28 et 29 octobre**

à Saint-Senoux à côté de l'étang

11 et 12 novembre

au Sel-de-Bretagne à côté du stade



**Toutes les personnes
sont bienvenues
pour les aider
à l'épluchage
des pommes !**

Plus d'infos
06 01 19 86 21

GIEC DES VALLONS DE VILAINE

Autour du potager...

Cet automne le GIEC des vallons vous propose un nouveau moyen de faire pousser des légumes ensemble sur la commune : **les potes âgés !**

Vous êtes propriétaire d'un petit morceau de terrain, vous le cultivez ou l'avez cultivé en potager et vous auriez besoin d'aide, de passer la main ou l'envie de le partager : l'association vous propose de vous accompagner pour trouver des jardiniers et jardinières volontaires dans votre quartier.

Une convention annuelle entre propriétaires, jardiniers et l'association permet de fixer les règles et engagements de chacun, l'association veille à ce que tout se passe au mieux pour tous.

Un premier jardin fonctionne bien depuis le printemps avec dix jardiniers et une famille de propriétaires : le jardin de René.

Ça vous intéresse ? Contactez-les !



Le potager à René

Pour en parler et fêter les belles récoltes des quatre *Incroyables Comestibles*, le GIEC des vallons vous invite

Fête de la soupe – Samedi 22 Octobre
à 16h place de la médiathèque.

La compagnie *Quignon sur Rue* viendra nous proposer sa création « *Belle Récolte* », une soupe vagabonde à partager : **apportez vos légumes, on fera la soupe avec !**

Participation libre.

Renseignements/contact :

07 67 54 72 53

Mail : giecdesvallons@laposte.net

 [GIEC-des-vallons-Bourg-des-Comptes](https://www.facebook.com/GIEC-des-vallons-Bourg-des-Comptes)



YOGA LOISIRS

Les cours de Yoga Loisirs ont repris, vous pouvez toujours les rejoindre. Deux séances d'essai vous sont proposées.

Ces activités s'adressent à toute personne souhaitant se détendre, améliorer sa santé physique et mentale, s'assouplir, réduire son stress, retrouver de l'énergie, favoriser son calme et la qualité de son sommeil, créer une harmonie entre son corps et son esprit.

Les séances de Yoga ont lieu dans la salle Per Jacek Hélias

- ◆ Mardi 15h-16h
- ◆ Mardi 19h-20h
- ◆ Mercredi 9h-10h

L'association propose en complément des séances de sophrologie, un samedi matin par mois.

Contacts : Françoise (Présidente) au 06 72 60 41 74
Carole (Enseignante certifiée Yoga et Sophrologie) au 06 85 04 82 34
Mail : yoga.loisirs@outlook.com

QI GONG

L'association Yang Sheng Breizh propose des séances de Qi Gong tout au long de l'année.

Le Qi Gong : sport de la médecine chinoise qui fait circuler l'énergie de manière harmonieuse dans le corps. Il permet de libérer les blocages corporels, et organiques, de lâcher prise, de pouvoir prendre du recul. Il apaise l'esprit.

Cela fait 9 ans que le Qi Gong est proposé sur Bourg-des-comptes, de nombreux élèves les suivent depuis plusieurs années. N'hésitez pas à échanger avec eux, à venir essayer un cours.

Cours hebdomadaires le lundi : 18h15 et 19h30 - durée 1h. *Il est encore possible de s'inscrire*

Stages spécifiques :

- ◆ série Qi Gong reconnue pour aider à lutter contre le Cancer,
- ◆ série Qi Gong ancestrale pour renforcer ses articulations, muscles, tendons et ligaments.

Ateliers ou randonnée Qi Gong

Informations, programme et blog : www.artsqigong.com
06 11 76 42 48 / 06 32 29 26 71
Mail : contact@artsqigong.com ou yangshengbreizh@gmail.com



Fête des classes 2 Bourg des Comptes

Vous avez 10, 20, 30,80, 90 ans cette année
C'est l'occasion de se retrouver pour une
journée festive entre amis, anciens résidents,
famille...



On vous attend tous
le samedi 22 octobre 2022
À la salle des Noës

Au programme de cette journée, photo souvenir
suivi d'un vin d'honneur et du déjeuner. Pour clôturer
cette journée buffet froid suivi d'une soirée
dansante.

Tarifs :

Journée adulte: 42 €, enfant -10 ans : 15 €
Repas midi adulte : 35 €, enfant -10 ans : 10 €
Buffet adulte : 15 €, enfant -10 ans : 7 €

LE CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

Octobre

- 20 - Club anniversaires
de septembre et octobre
- 27 - Pétanque
au boulodrome
(dernier jour de l'année)

Novembre

- 03 - Club
- 08 - Journée de Noël
à l'extérieur (inscription : 02 99 52 16 90)
- 17 - Club
- 18 - Concours de belote, salle René Richard

Décembre

- 01 - Club anniversaire de novembre et décembre
- 11 - Loto, salle René Richard
- 15 - Arbre de Noël, salle Janine Charrat

Janvier 2023

- 05 - Club
- 12 - Assemblée générale du club, salle René Richard

Contact : 06 03 10 76 82

Mail : annette.nerbonne@hotmail.fr



Journée pique-nique



Cérémonie
de solidarité européenne

LE CRIC

Le comité de jumelage de retour d'Irlande

Le comité de jumelage, créé en 1990, regroupe les communes de Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Laillé, Lassy et Saint-Senoux.

Depuis 30 ans, les échanges avec l'Irlande et la Pologne sont réguliers, créant peu à peu des liens d'amitié. Le CRIC joue ainsi son rôle de fenêtre ouverte sur l'Europe.

Répondant à l'invitation du comité irlandais, un groupe de seize personnes résidant dans cinq des huit communes locales, membres du jumelage, a séjourné à Skerries du 21 au 25 juillet.

Hébergés dans les familles, les participants de 13 à 69 ans ont goûté la vie quotidienne de leurs hôtes, visité Skerries et découvert un aperçu de Dublin.

Des témoignages et des échanges sur des sujets d'actualité comme les apports des citoyens à la lutte contre le changement climatique et l'aide aux réfugiés Ukrainiens ont aussi été organisés.

Des moments festifs et des échanges plus sérieux ont ainsi alterné.

Lors du repas de clôture qui réunissait les participants, les familles d'accueil et les membres du comité de jumelage de Skerries, une cérémonie a marqué la solidarité européenne avec les réfugiés Ukrainiens.

Pour la moitié de participants, c'était une découverte de l'Irlande.

« Les participants auront eu un aperçu de la richesse et de la diversité des cultures européennes ainsi que de nos valeurs communes » précise Guy APPÉRÉ, Président de l'association.

Guy APPÉRÉ, Président du Comité
Contact : 06 78 13 94 14

JE PROFITE, ma relation est saine quand il/elle...	Respecte mes décisions et mes goûts
	Accepte mes ami·es et ma famille
	A confiance en moi
	Se réjouit quand je me sens bien
	S'assure de mon accord pour ce que nous faisons ensemble
VIGILANCE, JE DOIS DIRE STOP! Il y a de la violence quand il/elle...	Me fait des blagues vexantes
	Me fait du chantage si je refuse de faire quelque chose
	Rabaisse mes opinions et mes projets
	Se moque de moi en public
	Me ment, me manipule, me fait culpabiliser
	Montre de la jalousie en permanence
	Contrôle mes sorties, habits, maquillage
	Fouille mes textos, mails, applis
	Insiste pour que je lui envoie des photos intimes
	Rabaisse ma famille, mes ami·es et les éloigne de moi
JE ME PROTÈGE, JE DEMANDE DE L'AIDE, je suis en grand danger quand il/elle...	M'insulte, « pète les plombs » quand je lui fais des reproches
	Détruit des objets ou mes affaires personnelles
	Me pousse, me gifle, me secoue, me frappe
	Menace de se suicider à cause de moi
	Touche mes parties intimes sans mon consentement
	Menace de diffuser des photos intimes de moi
	M'oblige à regarder des films pornos
	M'oblige à avoir des relations sexuelles
Me menace avec une arme ou menace de me tuer	

STOP AUX VIOLENCES

Conjugales, sexuelles
et sexistes, intra-familiales

Vous pensez
connaître votre relation,
TESTEZ-VOUS!

Département d'Ille-et-Vilaine

VICTIME OU TÉMOIN RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !

Urgence	Écoute et information
17 Police et gendarmerie	3919 N° anonyme et gratuit
114 Numéro d'urgence SMS pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler	02 99 54 44 88 Service d'écoute Asfad 24h/24 - 7j/7








OCTOBRE		Organisateurs	Lieux des manifestations
VEN 21	Conférence : Magie, sorcellerie ou croyance !	Médiathèque	Médiathèque Agora
	Fêtes de la soupe	GIEC des vallons	Place de la médiathèque
SAM 22	La nuit des châteaux	Château du Boschet	Château du Boschet
	Fêtes des classes	Association des classes	Salle René Richard
VEN 28	Soirée Harry Potter	Médiathèque	Médiathèque Agora

NOVEMBRE			
VEN 11	Commémoration de l'armistice	UNC	Place de l'église
SAM 19 DIM 20	Stage de danse	Jazz attitude	Salle Janine Charrat
DIM 20	Spécial « Jeux de société »	APEL	Salle René Richard
SAM 26	Stage de danse	Gazelles des vallons	Salle Janine Charrat
DIM 27	Marché de Noël	ACABC	Salle René Richard

DÉCEMBRE			
VEN 2	Animations de Noël	Mairie	Médiathèque Agora
VEN 2 SAM 3	Téléthon	Téléthon	Salle Auguste Robert et salle René Richard
DIM 4	Commémoration du 5 déc. Hommage aux « morts pour la France » pendant les guerres...	UNC	Salle Janine Charrat
VEN 9	Spectacle de Noël	Charibari	Salle René Richard
DIM 11	Loto	La joie de vivre	Salle René Richard
VEN 16	Marché de Noël	APEL	Salle Janine Charrat ou à l'école Notre-Dame

JANVIER 2023			
LUN 2	Don du sang	Établissement Français du sang	Salle René Richard
VEN 20	La nuit de la lecture	Médiathèque	Médiathèque Agora

FÉVRIER			
SAM 4	Soirée à thème	Comité des fêtes	Salle René Richard
DIM 19	Thé ou repas dansant	La joie de vivre	Salle René Richard

Application
PanneauPocket
pour recevoir les
publications Internet
de la mairie
sur mon téléphone
(agenda, news...)



Mairie

3, rue de la Mairie
35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com
www.bourgdescomptes.fr

@BourgdesComptes

@Bourg_des_Comptes_officiel

